

N°796

16 Fév. 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Ce n'est qu'un début...

La journée de mobilisation du 5 février, à l'appel de la CGT, Solidaire et FSU s'est traduite par l'organisation de centaines de rassemblements devant les préfetures, directions d'entreprises et sièges du Medef.

Ce sont au total, près de 300 000 manifestants dans plus de 200 villes qui ont exprimé leurs revendications communes pour des augmentations générales des salaires et des pensions, plus de justice sociale et fiscale et le développement des services publics.

Cette journée a permis, au moyen d'arrêts de travail, de rassemblements et de manifestations, l'expression de revendications spécifiques comme à Nantes où les Conseillers et cadres du réseau à La Poste étaient massivement en grève sur un préavis dont ils avaient rédigé le contenu dans l'unité. Dans bon nombre de rassemblements, des cadres de nos entreprises étaient visibles au delà des métropoles régionales. D'ores et déjà la question d'une suite se construit aussi dans nos périmètres.

Notons que dans plusieurs départements, la CGT est à l'initiative de réunions intersyndicales afin de prolonger la mobilisation. L'exemple de la vacuité des propositions salariales de La Poste pour les cadres, ne peut rester sans réponse. Ainsi, le 8 mars, dont la dimension dépasse la seule égalité salariale, augure d'une mobilisation grandissante en vue d'une journée d'action unitaire, le 19 mars, qui veut donner des perspectives aux attentes sociales. Sur l'ensemble des initiatives qui vont jaloner ces prochaines semaines, L'Union Fédérale des Cadres CGT-Fapt sera présente pour faire grandir l'expression des revendications spécifiques de tous les cadres des entreprises de notre secteur.



Branche Poste

Logique financière assumée

C'est en cachette, par un amendement de la loi Pacte, que l'État cherche à se désengager du capital de La Poste au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les conséquences prévisibles seront la remise en cause du service public postal, les fermetures ou transformations de bureaux accélérées, le dématérialisation et la monétisation de services, la remise en cause de la distribution du courrier et des colis, et une productivité accrue demandée par les actionnaires, au moyen de restructurations incessantes et de pressions sur les salaires et sur l'emploi.

Cette logique financière est aux antipodes du pôle financier public revendiquée par le CGT, et des attentes de la population et des salariés, à l'heure de la crise sociale qui secoue notre pays.

Une banque bien comme les autres

Les sommes dues au Trésor Public sont désormais bloquées automatiquement, avant le paiement, sur les comptes des clients LBP.

Parallèlement, les clients peuvent s'acquitter de leur dette directement auprès de la Trésorerie, qui émet un acte de *main levée*, transmis à LBP...

Mais LBP ne vérifie pas systématiquement la réception de *main levée*, les effectifs en personnel étant devenus insuffisants ! Alors, tant pis, le client verra son compte débité deux fois et devra contacter lui-même la Trésorerie pour se faire rembourser. En plus, LBP le taxera de 10% du montant de la dette ! LBP doit respecter sa clientèle.

La CGT exige l'embauche de personnel et la transformation des CDD en CDI, pour un travail de qualité, dans le respect de la réglementation.

Branche Télécoms

Raccrocher les wagons

Orange enchaîne réaménagements, nouveaux sites et déplacements de personnel imposant flex-office, plateaux agiles et espaces dynamiques, justifiant d'économies qui se révèlent pourtant bien couteuses, 11 M€ pour le bâtiment « Résonance » à Bagneux, alors que la reconnaissance salariale est en berne.

Ce qui pose question n'est pas la couleur de la moquette mais bien la volonté de mettre en place l'agilité à l'échelle avec ses trains et wagons que la direction place en désordre sans respect des méthodologies, multipliant les projets pour accélérer la transformation et le dégraissage de l'entreprise. Cette agilité coordonnée en transverse, interne et externe, avec un fort taux de sous-traitance, questionne la place des managers, des RH, des métiers et des rattachements quand les salariés ont besoin de repères et de stabilité alors que la frontière vie privée et vie professionnelle s'étirole.

GPEC et vieilles dentelles!

Chez Orange, les organisations syndicales, excepté la CFDT, n'ont pas signé l'accord sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).

A l'heure, où des évolutions majeures, liées au numérique, vont entraîner des disparitions d'activités impactant 20 000 salarié.e.s et où la création de nouvelles activités toucheraient 60 000 salarié.e.s, pour la CGT, il était légitime que les salarié.e.s du groupe puissent se projeter.

La CGT a porté une GPEC qui interroge la stratégie du groupe et la part de la sous traitance, qui répond aux gains de productivité liés au numérique, qui renseigne sur les activités qui vont croître ou décroître par territoire et qui tienne compte de l'organisation du travail. La CGT demande la réouverture des négociations.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Non à la violence d'Etat

Le Conseil d'Etat refuse de suspendre l'utilisation du lanceur de balle de défense par les forces de l'ordre malgré l'avis contraire du défenseur des droits.

Combien faudra-t-il de blessés graves pour que cette arme soit définitivement supprimée ?

Il n'y a quand France qu'elle est utilisée. Dans les autres pays d'Europe, elle est interdite.

Pour la CGT, le maintien de l'ordre doit être pacifique et basé essentiellement sur le maintien à distance des manifestants, l'emploi de la force doit être utilisé en ultime recours.

Au contraire depuis 2016 et les manifestations contre la loi travail, un tournant a été pris par les gouvernements successifs d'une réponse violente pour dissuader de manifester et discréditer le mouvement syndical.

En réponse, la CGT réclame un fonctionnement efficace des institutions judiciaires et pénales qui défende le droit légitime de manifester tel qu'il est garanti par la constitution.

Retraites

Surdité partout

Alors que le gouvernement n'entend pas depuis des mois les légitimes revendications concernant les actifs et les retraités, il voudrait faire un bilan au doigt mouillé de l'accord Agirc-Arcco de 2015, lequel ne fut pas signé par la CGT. Le tout dans une période où s'annonce une énième réforme des retraites ressemblant de plus en plus à un système assurantiel aux dépens du système par répartition.

Qui peut croire qu'avec moins de cotisations patronales et salariales le système actuel puisse survivre ?

En effet, rien de plus inégal et aléatoire que la capacité d'épargne individuelle laquelle ne saurait se confondre avec l'efficacité du salaire socialisé que ne cessera de défendre la CGT.

Quant aux exonérations de cotisations patronales, elles ne feront que rajouter au coût du capital, véritable racine de la supercherie que dénonce la CGT.

Gouvernement aveugle

Fortement remis en cause par une majorité de l'opinion, le gouvernement persiste dans sa politique de régression sociale. La réforme des retraites en est le principal exemple.

Sous prétexte d'équité et de simplification, le passage à un système de retraite par points provoquerait inexorablement une baisse importante du niveau des pensions (20 à 30%). Les premiers touchés seront les femmes et les précaires.

Le départ à 62 ans deviendrait quasi impossible.

Nous devons combattre cette réforme et obtenir de nouveaux droits : Le droit à la retraite rétabli à 60 ans, un montant de pension minimum de 75% du dernier salaire pour une carrière complète et jamais inférieur au smic dans tous les cas ainsi qu'un départ anticipé pour les métiers pénibles.

International

Acharnement

La CGT condamne fermement l'ingérence des États-Unis, qui ont reconnu Juan Guaidó comme « président par intérim » du Venezuela, alors même qu'il n'y a pas de vacance du pouvoir. En réalité les arrière-pensées de Trump pour mettre la main sur le pétrole vénézuélien dépassent de loin les préoccupations humanitaires.

Même la France et certains pays de l'UE ont reconnu la légitimité de Juan Guaidó, au mépris du processus démocratique régulier.

Heureusement le secrétaire général de l'ONU, lui, a refusé de le légitimer,

La CGT, avec les organisations syndicales des Amériques, reste convaincue que c'est par un dialogue apaisé entre toutes les parties prenantes que pourra se dessiner une sortie démocratique et souveraine de cette crise sociale et politique.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Les faux riches

Bruno Le Maire a annoncé le 6 janvier la possibilité que 20% de foyers fiscaux soient exclus de la mesure de suppression des impôts locaux.

Il prétend répondre à l'exigence de la justice fiscale. Cette exclusion concerne les couples gagnant plus de 3900 € net par mois et 2500 € pour une personne seule.

C'est bien là que le bât blesse face à cette nouvelle inégalité sur « les faux riches » car pour exonérer 350 000 personnes les plus riches redevable de l'ISF, on exclut 6 millions de personnes du bénéfice de la suppression des impôts locaux.

La CGT dénonce cette mise en opposition et alerte sur la lutte contre les 180 milliards de la fraude fiscale et des niches fiscales.

Fiscalité

Pour un impôt juste

Dans la note préparatoire au « grand débat national », élaborée par Bercy, le questionnaire somme les Français de choisir entre suppression de services publics ou augmentation des impôts.

La CGT récusé cette fausse alternative et propose de s'attaquer aux niches et à la fraude. Progressivité de l'impôt, répartition de la charge fiscale entre capital et travail, financement de la dette... Face au gouvernement qui semble vouloir réduire le mouvement des gilets jaunes à une fronde antifiscale, la CGT met au cœur du débat l'intérêt de la fiscalité, qui n'est pas un boulet mais est une chance, pour redistribuer les richesses et inciter à produire autrement.

Elle a adressé un courrier au président de la République pour l'exhorter à agir en ce sens.

825 milliards d'€, émoi, émoi !

Alors que l'on nous dit que les caisses sont vides, une nouvelle enquête publiée par un spécialiste de la fiscalité de l'université de Londres, nous apprend que l'évasion fiscale européenne a représenté entre 750 et 900 milliard d'€, dont 120 milliards rien que pour la France.

Comment concevoir que les recettes cumulées de l'impôt sur le revenu, celui sur les sociétés et la taxe sur les produits énergétiques échappent au budget de l'Etat ?

Et dans ce cas comment justifier des politiques d'austérités, au lieu d'exiger la transparence, et éviter que les bénéfices des multinationales, soient transférés dans tel « paradis fiscal », qui offre avantages et exceptions fiscales au détriment de son voisin.

Égalité

La CGT au féminin pluriel

Deux grandes journées confédérales ont été organisées le mercredi 6 et le jeudi 7 février 2019 dans le Patio de la CGT. La première, le 6 février, s'est traduite par l'organisation d'un grand débat sur le thème du travail, des femmes et de la CGT, d'hier à aujourd'hui. Le lendemain, 7 février, a permis d'aborder la place des femmes dans la CGT, à partir d'une restitution de la consultation « Femmes, la CGT vous la voulez comment ? » suivie d'un témoignage d'une militante, d'une présentation des outils pour l'égalité dans la CGT et au travail, d'un focus sur les mobilisations autour du 8 mars avec la participation de camarades espagnoles et enfin la revalorisation des métiers féminisés.

Cette revendication majeure, illustrée par des témoignages de femmes en luttes, souligne l'implication de la CGT pour reconnaître la mixité et gagner partout l'égalité.